

Article 37.—Les seigneurs des terres et officiers militaires et de justice, les Canadiens, tant des villes que des campagnes.....conserveront l'entièrre et paisible propriété et possessians de leurs biens seigneuriaux et returiers, meuble et immeubles, marchandises, oelleteries et autres effets.....

Réponse. Accordé.

Article 42.—Les Français et Canadiens continneront à être gouvernés suivant la coutume de Paris et les lois et usages établis pour ce pays et ils ne pourront être assujettis à d'autres im-  
pôts, qu'è ceux qui étaient établis sous la domi-  
nation française,

Réponse.—Ils deviennent sujets du roi.

3. Le 29 novembre 1763, le chancelier de l'E-  
chiquier présentait à la Chambre des Communes une copie des articles préliminaires du traité de paix. Les articles se rapportant au Canada, établissent que Sa Majeste Très Chrétienne renonce à toutes ses prétentions sur la Nouvelle-  
Ecosse ou Acadie, dans toutes ses parties, et en assure la pleine possession au souverain de la Grande-Bretagne ; la Francé, renonce également au Canada et à l'Île du Cap Breton, et à toutes les autres îles et côtes situés dans le golfe St-Laurent ; et, en général, elle cède tous droits et ga-  
ranties qui peuvent néprendre de ces contrées. De son côté, le roi d'Angleterre s'oblige à accor-  
der aux habitants du Canada le libre exercice de la religion catholique. En conséquence, il darrera des ordres, pour que ses nouveaux sujets catholiques soient autorisées à pratiquer leur culte, suivant les rites de l'Eglise romaine, *en autant que les lois de la Grande Bretagne pour-  
ront le permettre.*

Nous donnerons dans notre prochain numéro d'autres clauses de l'Acte de Ces-  
sion sur le même sujet.

CATHOLIQUE.

**AUX SOURDS** UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympani artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs, ainsi que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympani puissent les avoir gratuitement, S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 80, EIGHTEEN AVENUE, NEW-YORK.

## LES DETECTIVES

La ville de Montréal est placée sous la sauve-  
garde d'un corps de police bien organisé et bien  
dirigé. Il s'y commet des abus comme partout  
ailleurs, et tout le monde sait qu'il est impossi-  
ble de demander la perfection. Mais, en somme,  
nous n'avons pas trop de plaintes à enregistrer  
contre la police.

Montréal, comme toutes les grandes villes,  
n'a pas seulement la police à sa disposition.  
Elle est affligée de cette plaie qui s'intitule les  
" détectives privés " sans aucune saction. Ils  
sont graver l'insigne réglementaire de la police,  
et se servent de ce talisau pour pénétrer dans  
les domiciles et terroriser les citoyens, au dé-  
triment des vrais détectives. Ces gens cons-  
tituent à peu près la plus sale engeance que l'on  
puisse imaginer.

On se rappelle encore que les portes du pé-  
nitencier se sont ouvertes il y a quelques années  
pour recueillir MM. Fahey & Cie., les détrouss-  
seurs qui avaient impunément pillé les citoyens  
depuis des années et des années. On a cru que  
c'était fini dans le temps ; que la justice avait  
mis la main sur toute la bande. Quelle erreur !  
L'industrie fleurit aujourd'hui plus que jamais  
et le chantage est pratiqué sur une vaste échelle.

On peut assimiler ces officines de détectives  
privés à celles de Paris, et nous donnons plus  
bas la description d'une de ces maisons que nous  
empruntons à George Ohuet. Cette description  
est fidèle et peut s'appliquer à tous les pays et  
à toutes les villes :

Un siacre la conduisit rue d'Aboukir. Elle de-  
mauda à la concierge M. Taboureau. Et un gros  
homme commun, à voix éraillée, qui était dans  
la loge, un paquet de journaux à la main, ré-  
pondit :

— C'est moi, madame.

— Monsieur, je désirerais vous parler, dit Élia-  
ne avec une résolution qui l'étonna elle-même.

— Madame, justement je rentre. Si vous vou-  
lez vous donner la peine de monter, l'étude est  
à l'entresol.

Ils montèrent un escalier sombre, éclairé seu-  
lement par des réflecteurs noirs de poussière, et  
arrivés sur le premier palier, Taboureau avec un